

## De l'éolien pour l'avenir de nos jeunes

**ULTIME MISSION** Enfant de Sonvilier, aujourd'hui établi à Saint-Imier, j'ai conservé un lien fort avec ce village. Un lien d'autant plus étroit que je possède un chalet sur L'Echelette, donc dans la région même où se construiront les éoliennes des Quatre Bornes.

L'avenir n'appartient plus du tout à ma génération. Cela ne doit pas nous empêcher, nous les aînés, de nous préoccuper de ce qui attend la jeunesse d'aujourd'hui. Nous avons eu la chance de vivre une magnifique époque, marquée par de nombreux et importants progrès, par une qualité de vie toujours croissante, et embellie encore par un environnement naturel riche et ressourçant. Or actuellement, le dérèglement climatique fait peser de graves inquiétudes sur l'avenir proche, voire immédiat. Au lieu de pouvoir espérer de constantes améliorations de leurs conditions de vie, comme nous avons pu le faire durant des décennies, les jeunes sont confrontés à un avenir réellement angoissant.

Aussi, lorsque je découvre l'engagement des milléniaux pour contrer le réchauffement climatique, je ressens de l'admiration et me juge investi d'une ultime mission: les soutenir dans leur effort! Raison pour laquelle j'invite chaleureusement les aînés de Sonvilier à suivre l'engagement du groupe local de jeunes intitulé «Energies: voir loin, rester proche» et donc à voter oui, le 27 septembre prochain, pour que se construise le Parc éolien des Quatre Bornes. Nos successeurs méritent que nous pensions à eux!

JEAN-PIERRE COURVOISIER, SAINT-IMIER ET L'ECHELETTE

## Sur arcinfo.ch

«Les éoliennes du Mont-Soleil et du Peu-Chapatte sont visibles depuis La Chaux-de-Fonds, pourquoi ça poserait problème pour ce projet?»

WILLY, ELKE, CLAUDINE ET DIDIER SANTSCHI, LE LOCLE  
APRÈS LA PUBLICATION DE NOTRE ARTICLE  
«CINO OPPOSITIONS CÔTÉ NEUCHÂTELOIS CONTRE LE PARC ÉOLIEN DES QUATRE BORNES»

## Tromperie fédérale en cours

**PROPAGANDE** Dernièrement, le service SuisseEnergie de l'Ofen a fait distribuer en tous-ménages un Journal de l'énergie pour les propriétaires immobiliers. Information et idéologie y figurent pêle-mêle. Sous la plume d'une «businesswoman» de Russikon (ZH), ce service prétend que la Suisse est prédestinée à la production d'énergie éolienne, et que 600 machines devraient être opérationnelles en 2050. C'est faire fi de l'opposition de la population qui, lorsqu'elle est concernée par un projet, se rend compte des graves inconvénients impactant la qualité de vie des habitants.

L'Office fédéral de l'énergie (Ofen) écrivait voici quelque temps que l'éolien serait capable de produire 4% de l'électricité consommée en Suisse, pour autant qu'on implante des machines à vent partout où cela est techniquement possible. Voici que son bureau SuisseEnergie balance maintenant, au hasard, le chiffre de 7%, sans cautions, et sans tenir compte des études sérieuses qui constatent, tous critères additionnés, que l'éolien suisse ne pourrait au mieux que contribuer très marginalement à l'approvisionnement énergétique du pays.

Il y a plus grave: SuisseEnergie, qui dépend directement d'un Office de la Confédération, tente de tromper l'opinion concernant la perte de valeur des bâtiments situés à proximité de sites éoliens. Une «étude» aurait conclu qu'on ne peut affirmer qu'un tel phénomène se produit, le cas échéant, et donc que les propriétaires ne doivent pas s'inquiéter. Pour parvenir à cette conclusion, on a étendu la collecte de données à un rayon de 10 km autour d'une éolienne. C'est-à-dire que les bâtiments impactés par des nuisances ont été noyés dans une multitude d'autres qui ne sont pas ou très peu concernés. La difficulté de vivre avec de grandes éoliennes, voire l'abandon de l'habitat comme on peut le constater en Allemagne par exemple, s'observe de manière prononcée dans un rayon de 1 km, et s'étend jusqu'à 2 km selon la topographie de l'endroit; plus loin, les dommages sont moindres. Si l'on met en relation la surface considérée par cette étude avec la surface véritablement impactée, on constate que le périmètre qui aurait dû être étudié ne représente que 4% de l'aire prise en considération. Dans la zone réellement impactée, il n'y a pas besoin d'étude pour constater que les bâtiments d'habitation deviennent invendables, et donc que leurs propriétaires doivent s'attendre à une perte de valeur très conséquente.

On reste stupéfait qu'un organisme officiel tente de tromper pareillement le citoyen. Que ceux qui ne seraient pas convaincus viennent habiter quelque temps au pied d'une grande éolienne, sans compensation financière.

Par ailleurs, dans les années qui viennent, la Confédération aura besoin de ressources importantes pour effacer l'ardoise du coronavirus. Dilapider les moyens en études et subventions pour une technologie qui n'a pas d'avenir en Suisse dénote d'un comportement politique bien peu responsable.

PAUL BOILLAT, LES BOIS, VOISIN D'ÉOLIENNES EXISTANTES

## Des éoliennes et des fromages?



ARCHIVES RICHARD LEUENBEGER

**TERROIR** Dans les années nonante, je voyais s'ériger les premières éoliennes du Mont-Crosin (réd: en photo), le parc éolien devenait une curiosité et une source d'espoir pour de nombreux amis des énergies douces. Le tourisme local se développa autour de ce lieu, on le visita en char tiré par des chevaux. Intégrées au paysage, ces éoliennes sont devenues partie intégrante de celui-ci, ceci au point qu'on donna à un fromage le nom de ces machines.

L'énergie éolienne est véritablement précieuse, car produite nuit et jour et surtout en saison d'hiver; ainsi, elle devient un excellent complément à l'énergie photovoltaïque produite de jour et surtout en été.

Avec l'accident de Fukushima, il semblait que la nécessité du virage pour des énergies renouvelables allait être

une évidence. Quelques années plus tard, les Suisses disaient oui à la Stratégie énergétique 2050. L'encouragement des énergies renouvelables commença alors à porter ses fruits, mais pour certains, les énergies alternatives produites à l'étranger (parfois bradées) font tout aussi bien l'affaire, avec des discours comme: «les éoliennes de la mer du Nord sont plus efficaces que les nôtres, et cela sans que nos paysages n'en portent trace.»

Et puis dernièrement, patatras, un virus s'invite dans l'actualité, on découvre, stupéfait, que les pays peuvent se refermer sur eux-mêmes, que les productions de toutes sortes faites en Suisse ont une valeur inestimable,

celle de l'indépendance et de la sécurité; il en va des masques de protection comme des énergies.

**Pour certains, les énergies alternatives produites à l'étranger font tout aussi bien l'affaire.**

Malgré les prix bas des énergies fossiles et la concurrence des énergies vertes de l'étranger: chaque kilowatt produit en Suisse, par nos installations solaires, nos barrages et nos éoliennes, nous appartient vraiment.

Dans cette optique, j'espère que de la construction de nouveaux parcs éoliens dans nos montagnes jurassiennes aura aussi ce goût de terroir, dans le sens «ce qui nous appartient» et que d'autres noms de fromages célèbreront notre chemin vers l'indépendance énergétique.

FRANÇOIS KAUFMANN, LA CIBOURG

## Quatre Bornes: oui à un projet citoyen

**VISION D'AVENIR** Dans le cadre du débat sur l'installation d'éoliennes pour former le futur parc des Quatre Bornes, projet sur lequel les citoyens de Sonvilier sont appelés à se prononcer le 27 septembre prochain par la voie des urnes, les arguments des opposants ne sont pas toujours opportuns. Premier exemple: leur brochure parle de production insignifiante; 67 millions de kWh/an, est-ce vraiment insignifiant? (...)

Les opposants mettent en avant une atteinte au tourisme; or peut-on vraiment parler de tourisme dans la région? Certes, il y a la station de ski, mais ses principaux utilisateurs proviennent d'un rayon de 50 km. Il en va de même pour le centre nordique; l'offre d'hébergement touristique n'étant pas riche, les gens ne peuvent guère rester sur place. En été, je n'ai jamais croisé des touristes étrangers sur L'Echelette; par contre, sur le Chasseral se rendent des visiteurs d'autres régions du monde, mais qui séjournent très rarement dans le périmètre du futur parc.

Quant à parler de destruction du paysage, c'est un abus également; ce paysage va être modifié, comme il l'est à chaque nouvelle construction. N'est-ce pas le propre de l'homme, de le faire évoluer? Si on avait refusé toute évolution, il n'y aurait pas d'antenne à Chasseral, pas de remontées mécaniques, pas de route, pas de village, bref, pas de vie...

Les opposants affirment que l'existence du Parc régional Chasseral est mise en danger; or les autorités fédérales seront certainement compréhensives envers la production d'éner-

gie renouvelable, laquelle est souhaitée aussi bien par le peuple suisse que par son gouvernement. Du reste, dans le périmètre du Parc Chasseral, il y a déjà des éoliennes qui font même l'objet de sets de table de Jura&Trois-Lacs!

Quant à la crainte de la ville de La Chaux-de-Fonds pour son appartenance au patrimoine mondiale de l'Unesco (en tant que bien culturel lié à l'horlogerie, ce qui n'a rien à voir avec la nature sauvage), je ne vois aucune contradiction entre le parc des Quatre Bornes et cette appartenance, vu l'éloignement des deux objets et le but de l'implantation des machines. L'Unesco ne serait-elle pas sensible au dérèglement climatique?

Avant de récolter une céréale, il faut la semer. Chaque grain mis en terre donne naissance à de nouveaux grains. Pour l'éolien, une graine d'énergie investie permet de récolter de 38 à 54 grains d'énergie renouvelable. Ce chiffre a été évalué dans une publication scientifique analysant les résultats de 120 études sérieuses. L'éolien tient ainsi la première place des énergies renouvelables. Et à l'inverse des énergies fossiles, la récolte de l'éolien et du solaire s'améliore sans cesse avec les progrès techniques.

Pour une vision d'avenir cohérente avec les revendications de nos jeunes et pour pouvoir encore espérer faire du ski dans 30 ans dans le Jura, citoyennes et citoyens de Sonvilier, je vous invite à glisser dans l'urne un OUI convaincu, car de petits pas mènent à de grands changements.

JEAN-DANIEL BOSS, LA JOUX-DU-PLÂNE